

Motion de l'assemblée générale du personnel de l'université de Pau et des pays de l'Adour,  
réunie le jeudi 9 octobre avec les syndicats CGT, FO, FSU, SNPTES et UNSA.

Il y a un an, l'assemblée générale des personnels de l'UPPA, avec les syndicats CGT (FERC-Sup), FO (SNPREES), FSU (SNESUP et SNASUB), UNSA (A&I et SNPTES) adoptait une motion exigeant :

Du Président de l'UPPA qu'il garantisse :

- Le maintien de tous les emplois statutaires et contractuels (y compris par leur renouvellement et le passage en CDI)
- Le remplacement de tous les départs en retraite
- Le maintien de tous les éléments de rémunération avec paiement à échéance normale.
- Le maintien de toutes les prestations sociales
- Le maintien de la prise en charge du délai de carence en cas de maladie
- Le maintien de toutes les heures d'enseignement et de formation
- La non augmentation des droits d'inscription des étudiants

Du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'il garantisse l'intégralité des moyens nécessaires pour le maintien et l'amélioration :

- des services rendus par l'UPPA en matière d'enseignement supérieur et de recherche sans réduction de l'offre de formation ni augmentation des frais d'inscription
- des conditions d'emploi et de rémunérations des personnels avec l'intégralité des budgets correspondants :
  - aux transferts de charges,
  - au financement du GVT
  - à l'application des mesures de revalorisation indemnitaire des personnels BIATOSS
  - au maintien de toutes les prestations sociales interministérielles

Cette motion avait été reprise par la majorité des syndicats au CNESER.  
La ministre n'a entendu ni l'AG des personnels de l'UPPA, ni le CNESER.

Au contraire, comme il est écrit dans la presse, "les Présidents mettent les universités à l'équilibre budgétaire". Il y a moins d'universités en déficit que l'an dernier alors que les dotations ont baissé.

Cette situation découle des mesures d'austérité prises par les présidents pour faire face à l'insuffisance de leurs moyens et pour présenter des comptes à l'équilibre pour entrer dans les Communautés d'universités et établissements (COMUE).

Mais les choses ne sont pas si simples. Le CNAM vient de décider de se retirer de la COMUE Bourgogne Franche-Comté. La COMUE Hecam vient d'éclater.

Le Président de l'UPPA, sans tenir compte du vote négatif du CT, et sans le soumettre au vote du CAC, a fait adopter par le CA les statuts de la COMUE d'Aquitaine. Une université comme l'UPPA ne peut être qu'une des premières variables d'ajustement de la COMUE. La COMUE se retournera clairement contre les personnels avec son lot de mutualisation et restructurations, ainsi que sa mainmise sur les écoles doctorales.

A l'UPPA, depuis le mois de mai, nous sommes mobilisés sur nos revendications.

Nous décidons de demander audience au président de l'université pour exiger la satisfaction des revendications suivantes :

- Remplacement de tous les départs, dégel des 29 postes d'enseignants-chercheurs.
- Mise à niveau du régime indemnitaire des BIATSS à hauteur du taux moyen interministériel (équivalent au taux 6 de l'IAT-IFTS) et rétroactivité du taux 5 à compter de janvier 2011.
- Création des postes titulaires pour tous les emplois pérennes, titularisation des contractuels sur postes pérennes.
- Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'entretien et à la rénovation des bâtiments, à l'amélioration des conditions d'hygiène, de sécurité et de travail.
- Aucune restructuration, mutualisation liée à la mise en place de la COMUE
- Maintien de toutes les formations et de toutes les équipes de recherche à l'UPPA, avec les personnels et les moyens nécessaires, dans le respect des promesses de qualité faites aux étudiants.
- Retrait de la COMUE, conformément à l'avis du CT

Nous avons été informés que le CNESER a voté contre les COMUE en juillet, contre les COMUE en septembre.

Les syndicats nationaux SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNETAP-FSU, SNTRS-CGT, FERC Sup-CGT, CGT INRA, SNPTES, CFTC INRA, SNPREES FO, Sud Education, Sud Recherche EPST, Solidaires Etudiant-e-s demandent au Premier ministre Monsieur Manuel Valls et à la nouvelle ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Madame Najat Vallaud-Belkacem de tirer les conséquences de l'opposition des personnels et de leurs syndicats ainsi que des étudiants, et de ne pas faire publier les décrets mettant en place ces statuts. Les syndicats demandent à Madame Najat Vallaud-Belkacem de les recevoir pour porter cette exigence des personnels et des étudiants. La ministre n'a même pas daigné leur répondre !

Nous exigeons que la ministre les reçoive !

Nous décidons de faire connaître cette motion et de la transmettre aux organisations syndicales nationales.

Motion votée à l'unanimité

Pau, le 9/10/2014